

Présidant la célébration de la Journée nationale des associations, Ben Ali:

«La société civile, levier essentiel pour la diffusion de la culture de la liberté, de la démocratie et du pluralisme»

● «Nous voulons que les prochaines élections présidentielle et législatives soient une occasion privilégiée pour renforcer, tous ensemble, le consensus national et le processus démocratique pluraliste dans notre pays»

Le Renouveau

ORGANE DU RASSEMBLEMENT CONSTITUTIONNEL DEMOCRATIQUE

Vendredi 24 Avril 2009 - N° 6213- Prix 600 M

Directeur-Rédacteur en Chef: Néjib Ouerghi



Editorial

La culture de la liberté et de la citoyenneté

Par Néjib Ouerghi

Le progrès des nations et leur niveau de développement se mesurent de plus en plus à l'aune de l'efficacité du rôle dévolu au tissu associatif, lequel ne peut éclore et gagner en consistance que dans les pays qui ont opté résolument pour la démocratie, le pluralisme, ouvert grandes les voies de la participation et engagé des actions soutenues pour la protection des droits de l'homme et la diffusion de leur culture.

C'est ce que la Tunisie a compris, entrepris et encouragé depuis le Changement en pariant sur l'implication effective de la société civile dans l'enracinement des valeurs de la démocratie, de la citoyenneté, de la solidarité et du volontariat à dessein de consacrer dans la praxis les fondements du pluralisme, de l'ouverture, de la tolérance et de stimuler les capacités latentes dans la société afin de favoriser la contribution active du tissu associatif au processus de développement intégral.

A la faveur de cet engagement, qui figure au fronton du programme électoral présidentiel «Pour la Tunisie de demain», la composition du tissu associatif a évolué et son domaine de compétence s'est élargi et diversifié, ce qui a permis aux associations de devenir des espaces d'expression et d'épanouissement des valeurs citoyennes et du comportement démocratique, de les hisser au statut de partenaires actifs dans la réalisation des objectifs et priorités nationales et de les consacrer en tant qu'outil efficace dans l'enracinement des valeurs de volontariat, de coopération et de solidarité.

Le Président Ben Ali a rappelé, hier, dans son allocution prononcée à l'occasion de la journée nationale des associations, les fondements qui doivent présider à l'action du tissu associatif appelé, plus que jamais, à la faveur de l'évolution quantitative et qualitative qu'il a observée depuis le Changement, à apporter sa contribution active à l'impulsion de la marche de développement national, au renforcement du consensus national, à la consécration du processus démocratique pluraliste et à l'enracinement des valeurs de patriotisme et de responsabilité.

(SUITE EN PAGE 5)

● «J'appelle les diverses associations et organisations à faire en sorte que leur dialogue avec les jeunes soit un dialogue exhaustif et permanent»

● La culture demeure un effort quotidien commun inlassable et une créativité renouvelée et diversifiée qui refuse la monotonie et la routine

● Nous exhortons les composantes de notre société civile à contribuer à la prise d'initiatives susceptibles de favoriser le lancement d'un surcroît de projets et de métiers culturels innovants et prometteurs

● Nous avons veillé à ce que la Tunisie soit une capitale permanente de la culture, une terre ouverte sur le monde et un pont de dialogue et de rencontre

(SUITE EN PAGES 2-4-5)

TUNISIE-FRANCE

Volonté commune de hisser le partenariat à des paliers supérieurs

● «La Tunisie constitue pour la France un partenaire de premier plan et la coopération bilatérale est exemplaire et essentielle pour les deux pays», souligne M. François Fillon

● Signature de huit accords de coopération

● Signature de trois conventions de partenariat entre établissements universitaires tunisiens et français



LIRE PAGES 6-7

● Le Président Ben Ali reçoit les blasons de l'Union des avocats arabes, du Réseau arabe de l'environnement et du développement, de la Fédération méditerranéenne des Associations d'Internet et de l'Association de la sécurité routière des Emirats Arabes Unis



Le Chef de l'Etat recevant le blason de l'Union des avocats arabes

● Le Président Ben Ali décerne au Dr. Mohammad Harif, professeur de médecine au Maroc, le «Prix du Président de la République des associations maghrébines de médecine, au titre de l'année 2008» et honore l'Association japonaise du planning familial, en lui attribuant le prix du Président de la République pour la santé reproductive, au titre de l'année 2008.



Le Chef de l'Etat remettant à M. Haruo Konagai, Directeur Général des recherches, du développement international et des affaires intérieures de l'Association japonaise du planning familial, le prix du Président de la République pour la santé reproductive, au titre de l'année 2008.